

## International Seminar on Greening Africa's Financial System dans le cadre du Global Green Finance Leadership Program (GGFLP)

\_\_\_\_\_

## Casablanca, du 25 au 27 juin 2019

\_\_\_\_\_

C'est pour moi un réel plaisir d'intervenir aujourd'hui à l'ouverture de ce 4ème événement du Global Green Finance Leadership Program (GGFLP), que le Maroc se réjouit d'accueillir.

Je tiens tout d'abord à saluer la présence parmi nous des représentants de ce programme et des initiatives entreprises depuis son lancement et d'accueillir à cette occasion le Docteur Ma Jun, expert international de renom en matière de finance verte.

Il est aujourd'hui admis que notre planète et ses écosystèmes subiront des conséquences irréversibles si le réchauffement climatique n'est pas circonscrit en deçà d'un certain seuil.

Sans maîtrise des émissions de gas à effet de serre, le réchauffement entraînerait une baisse de 1% à 3,3% en 2060 et 10% du PIB mondial à horizon 2100, selon une étude de l'OCDE.



L'Afrique, bien que faiblement contributrice aux émissions de gaz à effet de serre, est particulièrement menacée par les effets de ce réchauffement du fait de ses caractéristiques géographiques.

Le continent est exposé à des phénomènes de désertification, de déforestation, de hausse de niveau de la mer et de dégradation des sols.

Selon le Groupe d'Experts intergouvernemental sur l'évolution du Climat, la baisse du PIB africain, du fait de l'impact du climat, se situerait de 2 à 4% d'ici 2040 et culminerait de 10% à 25% d'ici la fin du siècle.

La transition écologique du continent et le respect des engagements pris par plusieurs pays pour réduire leur emprunte carbone nécessite des investissements colossaux.

Malgré les promesses faites dans le cadre de l'accord de paris pour apporter un appui financier à la hauteur de ces engagements, les flux de capitaux bénéficiant au continent africain demeurent faibles et ne représentent en moyenne annuelle que 4,5% des flux globaux, selon la BAD.

La plus grande partie des investissements dont bénéfice l'Afrique sont destinés à financer les politiques d'atténuation des risques climatiques notamment les programmes d'énergie renouvelables.

Cependant il faut relever que les besoins de financement des pays du continent concernent davantage les politiques d'adaptation compte tenu de leur dépendance de l'agriculture, de la concentration des activités économiques dans les zones littorales et de la hausse de la fréquence des catastrophes naturelles.



Pour ce qui est du Maroc, il a entrepris depuis plusieurs décennies un ensemble d'initiatives concourant à la résilience climatique et à la protection de l'environnement dont je citerai la politique des barrages menée depuis les années 1960 dans le cadre de la stratégie nationale de l'eau pour la sécurisation de la ressource hydrique ou le Plan Maroc Vert, lancé en 2008 avec l'objectif de faire du secteur agricole un levier du développement durable.

Dans le domaine de l'énergie, le Maroc est engagé dans un vaste programme de développement des énergies solaire et éolienne, à l'effet d'atteindre un mix énergétique de 52% à horizon 2030, et de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 42 % à cet horizon.

Pour accompagner ces politiques, les autorités marocaines considèrent la mise en place d'une éco-fiscalité et d'une politique de financement adaptée comme des leviers importants pour le verdissement de l'économie nationale.

Au cours de ces dernières années, les banques centrales prennent de plus en plus la mesure de l'impact du réchauffement climatique sur le secteur financier.

La création en décembre 2017 du NGFS, Réseau des Banques Centrales et des Superviseurs pour le verdissement du secteur financier, par huit banques centrales fondatrices, à l'initiative de la Banque de France, témoigne d'une prise de conscience historique des autorités financières de l'urgence de leur action, de leur rôle important dans le



verdissement du système financier et de la nécessité de montrer l'exemple dans la conduite de leurs propres activités.

Le NGFS est un forum d'échanges et de partage entre les pairs, qui se veut être une force de proposition, à l'échelle mondiale, visant à faciliter la contribution du secteur financier à la réalisation des accords de Paris et le développement, par les Banques centrales, les superviseurs et les institutions financières, de pratiques de gestion des risques liés au climat et à l'environnement.

Dans ce cadre, le premier rapport du réseau NGFS, publié en avril dernier, acte qu'il est de la responsabilité des banques centrales et des régulateurs de comprendre les changements structurels affectant le système financier et plus largement l'économie pour mener à bien leurs missions fondamentales en matière de stabilité des prix et de stabilité financière. Il reconnait également que le risque climatique est source de risques financiers susceptibles de constituer des menaces pour la stabilité financière.

A ce titre, il recommande à la communauté des banques centrales et superviseurs d'élargir la surveillance micro-prudentielle et macro-prudentielle pour appréhender ces risques, de prendre en compte les facteurs de durabilité dans leur politique d'investissement et de renforcer les capacités des diverses parties prenantes et leur sensibilisation sur ce sujet.

Ces actions doivent venir compléter l'action des gouvernements, auxquels incombe la responsabilité de la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Le NGFS encourage les pouvoirs publics à agir de concert à l'effet de lever certains obstacles au développement de la finance verte, d'une



part, par la mise à disposition de données fiables et exhaustives relatives au climat et, d'autre part, par le développement d'une taxonomie des activités économiques durables.

Le réseau souligne également l'importance de disposer d'un cadre homogène au plan international afférent à la publication d'informations financières liées au risque environnemental. Il marque en particulier son soutien aux recommandations du TCFD (task force on climate- related financial disclosures), groupe de travail institué par le Conseil de la Stabilité Financière fin 2015, en matière de communication financière sur les risques liés au climat, et encourage les grandes entreprises et institutions financières à y souscrire.

L'adhésion de Bank Al-Maghrib au « NGFS », en avril 2018, traduit la volonté d'accélérer son action visant la prise en compte des enjeux climatiques au sein de l'écosystème bancaire et de promouvoir un développement ordonné de la finance verte.

Je tiens à rappeler que la Banque Centrale a coordonné à l'occasion de la COP 22, qui s'est déroulée à Marrakech en 2016, l'élaboration d'une feuille de route sectorielle visant son alignement aux enjeux du développement durable. Cette démarche a été le fruit de la collaboration de l'ensemble des régulateurs et professionnels du secteur.

L'adoption de cette feuille de route a ouvert la voie à un dialogue continu entre les régulateurs du secteur financier et les IF et à l'organisation de plusieurs forums de sensibilisation et d'échanges d'expérience.

Dans ce sillage, se sont développées des offres de financements verts par ces instituions et la mise en place d'une garantie publique des



financements verts destinés aux PME. Des émissions d'obligations vertes ont été réalisées par des institutions publiques et privées de même qu'un indice de référence Environnement, Social et Gouvernance (ESG) a été lancé au niveau de la Bourse de Casablanca.

Ces initiatives marquent un début encourageant qu'il faudrait développer à l'effet de favoriser la transition vers un véritable écosystème financier en faveur de l'environnement.

Aussi, nous sommes à la veille de franchir une nouvelle étape visant à consacrer les bonnes pratiques et à davantage discipliner le marché à travers une directive réglementaire édictant des principes et des dispositions visant à définir les attentes du régulateur dans ce domaine.

Au niveau du continent, le respect des engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris se heurte à plusieurs obstacles parmi lesquels celui du financement est prégnant.

Le secteur financier a un rôle crucial à jouer et doit faire preuve de créativité pour soutenir la transition vers une économie à bas carbone. Les initiatives qui ont émergé ces dernières années, telles que les lignes de crédit vert ou les obligations durables nécessitent d'être renforcées, de même que les places financières à l'échelle du continent doivent contribuer à drainer les investissements privés vers l'Afrique.

Dans ce sens, la finance verte ne peut que s'avérer porteuse de nouvelles opportunités induites par l'émergence de nouveaux marchés et de nouvelles innovations technologiques.



Mais, être à la hauteur de nos missions respectives face à cet enjeu planétaire que représente le changement climatique passe aussi par une coopération régionale et internationale soutenue.

Le verdissement de la finance en Afrique nécessite également une plus grande collaboration avec la communauté scientifique et le monde de la recherche ainsi qu'avec les banques multilatérales de développement telles que la BM, la BAD ou la BERD.

Le Maroc a pris plusieurs initiatives de coopération avec de nombreux pays du continent. Je soulignerais en particulier l'initiative pour l'adaptation de l'agriculture Africaine (Initiative AAA) qu'il a lancé, lors de la COP 22, avec pour ambition de réduire la vulnérabilité de l'agriculture africaine face aux changements climatiques.

Cette initiative, qui capitalise sur l'expérience du Maroc dans le domaine agricole, est née du constat que les enjeux de l'agriculture africaine sont peu pris en considération dans les négociations internationales sur le changement climatique et dans l'allocation des fonds climat

Pour ce qui de Bank Al-Maghrib, elle est résolument engagée, en tant que membre du NGFS, à développer les échanges et le partage d'expériences avec ses homologues africains dans le domaine de la finance verte et de la résilience climatique. Nous estimons que les dispositifs de coopération instituées avec les banques centrales et régulateurs africains tant au plan bilatéral qu'au niveau de l'ABCA (Association des banques centrales africaines) constituent des leviers importants, qu'il conviendra de fédérer autour des enjeux climatiques.



Dans le même sillage, nous encouragerons les banques marocaines qui sont présentes dans le continent, au niveau de 27 pays, au déploiement dans le futur de leurs politiques de financement.

Pour conclure, je voudrais souhaiter un plein succès à cet événement, dont les travaux permettront d'enrichir les réflexions sur l'émergence d'une économie africaine résiliente et durable.